



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53559>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-53559**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** 35 CHU

**Correspondant :** MME CRESPEL Sophie, ACHETEUSE

**Adresse :** 2 RUE Henri Le Guilloux, 35000 Rennes cedex 9

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0223067363

**Courriel :** sophie.crespel@chu-rennes.fr

**Adresse internet :** <https://www.chu-rennes.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3008859&orgAcronyme=x7c>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux de sécurisation et de mise en accessibilité des toitures de l'ensemble du patrimoine immobilier du CHU de Rennes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles L2123-1, 1<sup>o</sup> et R2123-1, 1<sup>o</sup> du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché public unique. Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2<sup>o</sup> du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 650 000 € HT. Le marché public est mono-attributaire. Le marché public est traité à prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires (BPU). Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres finales.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les travaux pouvant être commandés sont décrits au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et au cahier des clauses techniques particulières

(CCTP). Les « fréquences d'utilisation » sont indiquées au Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Ces fréquences n'ont pas valeur contractuelle. Elles ne servent qu'à l'analyse des offres.

**Refus des variantes.**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

Le marché public est conclu pour une période initiale de un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit trois (3) fois par période successive de un (1) an et pour une durée de validité maximale de quatre (4) ans.

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

Unité monétaire utilisée, l'euro.

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 10/07/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Renseignements complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de M. Thibault Guilloux Téléphone : 02-23-06-74-91 ou messagerie : Thibault.GUILLOUX@chu-rennes.fr afin de prendre rendez-vous. Le nombre maximum de personnes autorisées à participer à la visite sera de 2 par opérateur économique. Une attestation sera remise à l'issue de la

visite, sachant que l'absence de participation entraînera automatiquement le rejet de l'offre. Le CHU de Rennes négociera avec l'ensemble des soumissionnaires. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2026